

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Déclaration de Maladie**

M22- 0018778

136619

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09677

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAMHANNA Abdellah

Date de naissance : 16/10/31/66 à CASA

Adresse : 87 Rue Ibnou Fariah MARIE CASA

Tél. : 0662 1046 64 Total des frais engagés : 1013,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur BENNANI Saâd

Chirurgien Urologue

42, Bd. Abdelmoumen - Casa

Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

Cachet du médecin

27 OCT. 2022

Date de consultation

Nom et prénom du malade : LAMHANNA Abdellah

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Hématurie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 02/11/22

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
27 OCT. 2021	C3	340,90	340,90	Professeur BENNANI Saad Chirurgien Dentiste 42, Bd. Abdelloumen - Casa Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
16, Boulevard des 3 Avril - Palmier Casablanca - Tel: 0522 25 32 05	27/10/22	213,00

INPE

092022045

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Professeur BENNANI Saad Chirurgien Dentiste 42, Bd. Abdelloumen - Casa Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73	27 OCT. 2022	235 + 23	500,90

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

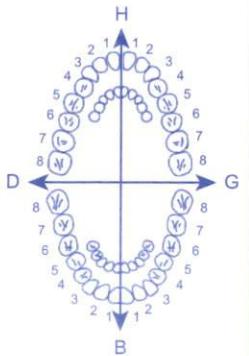
## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution



ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur BENNANI Saâd

Chirurgien urologue



Membre de l'European Association of Urology  
et de l'Association Française d'Urologie

الدكتور بناني سعد

أستاذ جامعي

جراح المسالك البولية و التنايسية

عضو الجمعية الأوروبية و الفرنسية  
لجراح المسالك البولية و التنايسية

Casablanca, le : 27 OCT. 2022

Mr LAMHANNAAD Abdellah

213,00

① UMAX 0,4 mg LP



1 gél/j le soir + 3 matin

صيدلية الدار البيضاء  
36, Boulevard du 9 Avril - Palmier  
Casablanca - Tél : 0522 25 32 05  
pharmaciedulouvre@gmail.com

Professeur BENNANI Saâd  
Chirurgien Urologue  
42, Bd. Abdelmoumen Sebag  
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73



LOT 220285  
EXP 09/2023  
PPV 213.00DH

ع عبد المؤمن - الطابق الخامس - الدار البيضاء

42, Boulevard Abdelmoumen Résidence Walili 5ème étage - Casablanca  
Tél. : 05 22 23 10 23 - Fax : 05 22 23 10 73 - GSM : 06 61 16 65 16

Professeur BENNANI Saâd

Chirurgien urologue



Membre de l'European Association of Urology  
et de l'Association Française d'Urologie

الدكتور بناني سعد

أستاذ جامعي

جراحة المسالك البولية و التناصية

عضو الجمعية الأوروبية و الفرنسية

لجراحة المسالك البولية و التناصية

Casablanca, le : ..... 27 OCT. 2022

Mr LANHANNAD Abdellah

Faire :

Echographie rénale  
et vésico - prostataque

(Hématurie)

Professeur BENNANI Saâd  
Chirurgien Urologue  
42 Bd. Abdelmoumen - Casa  
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

42, شارع عبد المؤمن - الطابق الخامس - الدار البيضاء

42, Boulevard Abdelmoumen Résidence Walili 5ème étage - Casablanca  
Tél. : 05 22 23 10 23 - Fax : 05 22 23 10 73 - GSM : 06 61 16 65 16

Professeur BENNANI Saâd

Chirurgien urologue

Membre de l'European Association of Urology  
et de l'Association Française d'Urologie



الدكتور بناني سعد

أستاذ جامعي

جراحة المسالك البولية و التناصية

عضو الجمعية الأوروبية و الفرنسية

لجراحة المسالك البولية و التناصية

Casablanca, le : .....  
27/10/2022

## FACTURE N°801/10/2022

NOM ET PRENOM : LAMHANNAD ABDELILAH

- Consultation : 300DH

- Echographie Rénale : 500DH  
*Et vésico prostatique*

MONTANT GLOBAL : 800 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
**Huit cent dirhams**

Professeur BENNANI Saâd  
Chirurgien Urologue  
42, Bd. Abdelmoumen - Casa  
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

42, شارع عبد المؤمن - الطابق الخامس - الدار البيضاء

42, Boulevard Abdelmoumen Résidence Walili 5ème étage - Casablanca  
Tél. : 05 22 23 10 23 - Fax : 05 22 23 10 73 - GSM : 06 61 16 65 16

Professeur BENNANI Saâd

Chirurgien Urologue

Membre de l'European Association of Urology  
et de l'Association Française d'Urologie



الدكتور بناني سعد

أستاذ جامعي

جراحة المسالك البولية والتناسلية

عضو الجمعية الأوروبية والفرنسية  
لجراحة المسالك البولية والتناسلية

27/10/2022

Casablanca, le : .....

### **COMPTE RENDU DE Mr LAMHANNAD ABDELILAH ECHOGRAPHIE RENALE ET VESICO PROSTATIQUE**

Les deux reins sont de taille normale, de contours réguliers et d'échostructure homogène, présentant une bonne différenciation cortico-médullaire.  
Absence de dilatation des cavités pyélocalicielles.

Au niveau pelvien, la vessie est à paroi hypertrophiée, à plage homogène.  
Présence d'un polype de la paroi latérale droite de la vessie de 12,8mm.

La prostate est augmentée de taille (28cc), ses contours sont réguliers et son échostructure est homogène.  
Résidu post-mictionnel modéré (7,8cc).

#### **AU TOTAL**

**Vessie de lutte, avec résidu post-mictionnel modéré, sur hypertrophie prostatique homogène. Polype de la vessie.**

Professeur BENNANI Saâd  
Chirurgien Urologue  
42, Bd. Abdelmoumen - Casablanca  
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

